

## POLITIQUE QUALITE DE GENAVIR

GENAVIR a 4 missions fondamentales :

1. Acquérir, qualifier et restituer aux scientifiques des données matérielles et immatérielles ;
2. Préparer et réaliser des missions pour acquérir ces données ;
3. Maintenir les navires, sous-marin et équipements scientifiques qui lui sont confiés en conditions opérationnelles ;
4. Armer les navires, sous-marins et équipements scientifiques opérés par l'entreprise.

Dans le contexte de ses missions et pour répondre à ses enjeux GENAVIR identifie trois impératifs :

### ■ Satisfaire ses clients

Dans le cadre de ces missions, GENAVIR s'attache à apporter à ses clients scientifiques des services répondant au mieux à leurs demandes.

### ■ Répondre aux attentes de ses parties intéressées

GENAVIR veille à répondre précisément aux demandes des parties intéressées et s'engage à coopérer avec elles à chaque fois que nécessaire

### ■ Maintenir de bonnes conditions de travail

GENAVIR attache une grande importance à la qualité des conditions de travail et de vie de ses personnels à bord comme à terre.

Pour y répondre, GENAVIR s'engage à :

1. Mettre en place et maintenir un Système de Management Intégré fondé sur le respect de la personne et de l'environnement, sur le pragmatisme, sur l'application de la réglementation, sur la prévention des risques et sur l'amélioration continue des performances ;
2. Etre à l'écoute de ses clients, de ses partenaires, des autorités et de ses personnels pour améliorer ses performances et les conditions de travail ;
3. Maintenir l'efficacité nécessaire et suffisante de ses processus et des modalités de mise en œuvre de ses activités afin :
  - a. de prévenir les déficiences de la qualité de ses services ;
  - b. de maintenir des exigences qualitatives proportionnées aux objectifs poursuivis.
4. Définir les axes d'amélioration, fixer des objectifs et suivre les indicateurs permettant d'en surveiller la réalisation ;
5. Communiquer sur ses orientations, objectifs, résultats et indicateurs de manière régulière ;
6. Mettre en œuvre la culture juste pour laquelle l'entreprise s'est engagée et à prendre en compte les facteurs humains et organisationnels dans son approche du travail ;
7. Promouvoir une culture d'adhésion de son personnel et de ses partenaires à ses valeurs et à ses objectifs ;
8. Faire participer activement le personnel à la mise en œuvre des politiques en vigueur ;
9. Veiller à ce que les ressources nécessaires à ces politiques soient disponibles.

L'ensemble de ces engagements doivent permettre à GENAVIR de devenir à terme une société à mission.

Fait à Plouzané, le 18 février 2021

Eric DERRIEN

Directeur Général

